L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 3 JUIN 1890.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 2 juin 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$3,333,345 00	$345,333 00
Même temps la semaine dern.ère	3,123,964 00	282,210 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souveraines Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 80 à $3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40 à 19 60; or mutilé américain 97 à 99c. dollars mexicains, 79 à 86; sols péruviens, 75 à 76; pesos chiliens, 75 à 76; argent mutilé américain, 85c. par oz; 5-francs, $5 00 à 95c.; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19½ reichsmarcs, billets 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande et facile mais moins libre.

Papier exceptionnel de A1	8 —@8
Prêts sur garanties collatérales	4 à 6
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	—@8

New York—Taux de l'argent à 6 pour cent.

Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 3. consols 97 13-16 à 97 15-16; argent en lingots 46 9-16; U. S. 4's 125.

Paris—Rentes 91.50.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 94⅝.

LE STERLING est calme.

Commercial (60 jours) .... 483 @486½

Traites de banques (60 jours) 486

Les FRANCS sont calmes.

Francs de commerce (60 jours) 5.21¼

Traites de banques (60 jours) 5.17½

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.

Traites de commerce 25c. de prime.

Traites de Banques $1 de prime.

Les banques tirent des cheques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.

$2,000 Louisiana 4's	94½
$5,000 Louisiana 4's [B 30]	94½
$600 Bons à prime	152½
1,000 City 5s	102

Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.

$5,000 Louisiana 4s [B this week]	94½

Appel de 2 p. m.

29 actions du People's Bank	91¼

Après l'appel de 2 p. m.

10 actions du Waterworks Co	87½
$1,000 Louisiana 4's	94½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes au N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	112½	114
Bank of Commerce	10	12	12½
Canal & Banking Co	100	165	175
Citizens	100	32	36
Germania National	100	202½	210
Germania Savings	100	200	....
Hibernia National	100	205	....
Louisiana National	100	199	....
Metropolitan	100	160	....
Mutual National	100	144	....
N O National	100	375	....
People's	50	91½	94
State National	100	150	....
Traders'		8	....
Union National	100	145	146½
Whitney National	100	270	310

Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	44	55
Firemen's	50		59¼
Germania Ins Co	100	116	120
Hibernia Ins	100	39	60
Home Ins	100	100	104
Lafayette	50	78	....
Merchants Mutual	100	56	....
Mechanics' and Traders	100	127½	135
N Orleans Ins As	50	24	29
N Orleans Ins Co	50	19½	21
Sun Mutual Insurance	100	127	....
Southern Ins Co	100	99	100
Teutonia	100	....	....

Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	117	118
Crescent City	100	96¼	97½
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	121	....
Orleans	50	68¾	....
St-Charles Street	50	92¾	94

Actions diverses.			
Gasville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	58	59
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	90	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	....	5
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Electric Cimetary Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	103	104
N O Waterworks Co	100	87	89
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	28	38
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	71	94
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....

Bons d'Etat.		
Louisiana 4's	94¼	94⅞
Louisiana 3's	....	....

Bons de ville.		
Premiums	152½	153
Premium drawn number	....	....
Privilege on Premiums	....	....
Consolidated 6's	105	....
Crescent	105	....
Consolidated Extended	....	111
Crescent	110½	111
Extended 6's — Railroad	....	....
— Waterworks	....	....
— Park	....	....
City 8 0/0 certificates	103	....
City 8 0/0 Cts for Consol Coup	103¼	....
City 5	101	102½
City 7's old	109¼	....
new	108	....
gold	140	....

Bons divers.		
U S 4 0/0	121¼	122½
Canal & Claib. St RR mort	....	....
U., St. L. & N. O. R. R. Co	....	....
Jackson RR 24 mort. coup	....	....
Jackson RR 3d mort. deb	....	....
Cotton Exchange Stock	270	290
Board of Trade Stock	45	50
Stock Exchange Stock	....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock	40	50
New Orleans Traction Co	19	19
Sugar Exchange	....	....
Morgan's L & T 1st gold mort	129	131
Tex. & Pacific RR 1st gold m't	95	95½
Tex. & Pacific RR 2nd gold m't	43	....
C.C. Brewing Co. 1sts	....	....
St-Charles Hotel Co mort	....	....
Crescent City 1st	....	....
new	....	....
N O City RR Co mort	126	130
St-Charles St RR mort	....	127
Carrollton RR 1st mortgage	....	124
N O Waterworks Co mort	....	130
La Ice Mfg Co 1st mort	95	105
La Ice Mfg Co 2d mort	....	....
Lowe's Cotton Press mort	102	....
La Electric L. 1st mort	109	110
2d	100	....
Cotton Exchange 1st mort	105	....

Certificats et Warrants.		
State Warrants Ordin. 1884	70	....
State Warrants Ordin. 1885	42	....
do do 1886	42	....
do do 1887	60	....
do do 1888	52	70
Police Cts	30	....
School Cts	27	35
City Scrip, old	32	....
new	32	....
Jan. In. Cts. on State Consols	26½	35
Cts émis en vertu de l'acte 92 de 1880	20	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1883)	18	28
Unpaid State Coupons prior to No 12	20½	35
Unpaid City Coupons	....	....
Half paid Coupons	....	....
State School Warrants	30	45

Unlisted Securities.			
Plata Reina	10	....	1.05
Bonhomme	1	.06	.08
Georgiana	1	.28	.32
Lafayette Brewing Co	100	141	149
Louisiana Brewing Co	100	247	280
Pelican Brewing Co	50	69	74
Southern Brewing Co	100	623	630
Weckerling Brewing Co	100	141	149

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Coût, man's Isses. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $3000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 600 balles comprenant — à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ¼ à ½c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	10⅛	10⅜
Ordinary	10⅞	10⅞
Good Ordinary	11 5-16	11 5-16
Low Middling	11⅝	11⅝
Middling	11⅞	11⅞
Good middling	12⅛	12⅛
Middling Fair	12⅝	12⅝
Fair	13¼ nom	13¼ nom

FUTURS.

Stables.

Janvier 10,19 à 10,20; février 10,24 à 10,25; mars 10,30 à 10,32; avril —— à ——; mai —— à ——; juin 11,85 à 11,90; juillet 11,95 à 11,96; août 11,97 à 11,98; septembre 11,80 à 11,82; octobre 10,28 à 10,29; novembre 10,14 à 10,15; décembre 10,14 à 10,15.

Les ventes comprennent 22,000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11⅝; à Mobile 11⅝; à Savannah à 12; à Charleston 11⅞ soldat; à Wilmington à 11⅞; à Norfolk à 12⅛; à Baltimore à 12⅛; à Boston à 12⅛; à Philadelphie 12⅛; à Memphis à 11⅞; à Augusta 11⅝ à 12.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.

Cotes: Middling Gulf 12 11-16.

FUTURS.

Stables.

Janvier 10,61 à 10,62; février 10,66 à 10,67; mars —— à ——; avril —— à ——; mai —— à ——; juin 12,25 à 12,26; juillet 12,40 à 12,41; août 12,27 à 12,28; septembre 11,35 à 11,36; octobre 10,78 à 10,79; novembre 10,58 à 10,59; décembre 10,57 à 10,58.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU. NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,932,553 balles; même temps l'année dernière, 1,676,224 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,724,803 balles; même temps l'année dernière, 5,454,986 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,772,758 balles; même temps l'année dernière, 1,432,591 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,788,045 balles; même temps l'année dernière, 4,512,867 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 48,727 balles; même temps l'année dernière, 56,195 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 182,818 balles; même temps, l'année dernière, 276,661 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Plus facile.

Cotes—6⅜d pour le Middling Américain.

FUTURS

Faciles pour les mois qui sont près, mais stables pour les mois qui sont éloignés.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—73½fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 77½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 75½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 115 boucauts et 947 barils de sucre et 52 barils de mélasse.

Recettes 104 boucauts de sucre, 489 barils de sucre, 41 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Fort.

Choice	—@—
Strictly prime	5 3-16@5¼
Prime	—@—
Fully fair	4¾@
Good fair	4¾@ 4½
Fair	4¼@—
Good common	4¼@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	6 @—
Choice white	—@—
Off white	—@—
Gray off white	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	5 9-16@5⅝
Off yellow	—@—
Seconds	3¼@5 3-16

MELASSE—Open kettle—Nominal.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strict prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good Common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Nominal.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	13 @15
Common	13 @15
Inferior	12 @—

SIROP——@30.

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut ——; barils riz écalé 73.

Recettes—Sacs riz brut 351; barils riz écalé ——.

RIZ ECALE—Ferme.

Head	5 @6
Choice	5½@5⅝
Prime	5¼@5⅜
Good	4⅞@5
Fair	4¼@5
Ordinary	4¼@4½
Common	3½@3¾
No 2	2¼@2½

RIZ BRUT—Stable.

Cotes du riz brut $2 75 à 4 90.

RIZ POLI—$12 00 à 14 00.

SON—$10 00 à 11 00.

FARINES.

A LA BOURSE

Clôture officielle de la Bourse :

FARINE—Stable.

Patents $5 20 à 5 30; extra fancy $4 95 à ——; fancy nominal à 4 70; choix nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$—— à 2 00.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $—— à 5 50 le baril; extra fancy $5 10 à 5 25; fancy $—— à 4 75; Minnesota flour, bakers $4 60 à 4 75; Straights 5 10 à 5 25; patents $5 60 à 5 75.

FARINE DE MAIS—$—— à 2 10.

CREAM MEAL—Choice $2 40 à 2 50.

GRITS—Choice $2 50 à 2 60.

HOMINY—$2 65 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.

OAT MEAL—$5 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 47 à 47½ pour le blanc, —à 47 pour le mêlé et 47½ à 48 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 36½; No 1 — à 37.

SON—80 à 85.

FOIN—Prime $14 00 à 15 00. Choice $17 00 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$12 75 à 13 00.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules $4⅞ à ——; short rib sides 5⅞ à 6; long clear sides 5⅞ à 6; short clear sides —— à 6.

BACON—Epaules —— à 5⅞; short rib sides —— à 6½; long clear sides —— à 6⅝; short clear sides —— à 6⅝.

GRAISSE—En tierces raffiné, —— à 5⅝; prime steam 7 à ——; Packer's Tierces —— à 7¼.

JAMBON—10½ à 11½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 50 à 12 00; pig $11 50 à 12 00; extra prime and rump $11 00 à 11 50.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6¾ à 7c; Boston-cut shoulders 7 à 7½c; picnic hams 7 à 7½c; breakfast bacon 8¾ à 9c; hams 11 à 12c.

Bœuf, bbls—Extra plate $9 25 à ——; plate $8 75 à ——; extra mess $9 25 à ——; mess $—— ; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 60; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 21¼; good 20¾; fair 20¼; ordinary 19; common 17½ la livre.

THE—Extra Formose, 85; à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 20 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 20 à 60c; hyson and young hyson, 25 à 38; gunpowder, fair to finest 20 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 16 à 17; extra firsts à 15c; firsts 13 à 14c. Western Dairy—Extra 11 à 12, extra firsts 10 à 11; first 8 à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York cream 11½ à —; Western Cheddars full cream à 9½; twins, full cream, 10 à 10½; date, full cream, 10¼ à 10½; Young America's, full cream, 11 à 11½.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 85c; City Crushed 85c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.

FRUIT.—Frais—Fraises 7 à 10c le pint, 8 à 12c à quart box; pommes nominales par barils; oranges de la Floride nominales par boîtes; Palerme et Messine Imperial 180s $3 50 à 4 00 par boîte, 200 à 300s $3 50 à $3 75; Limons—Messine $2 25 à 3 75 par boîtes, Palermo $2 25 à 2 75; Bananes $1 50 à 2 50 par régime; Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga nominaux.

FRUIT—Sec par livre—Pommes—4¼ à 5¼c, tranches 5 à 5½c, fancy evaporated 10 à 10½c; Dates—Persian 7½c, Fard 9c, figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—California $2 50 à —— par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.

NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane 13½@ 25c, Texas 7½ à 10c; pistaches—Tennessee red 8¼c, Virginia hand-picked —@9c, Amande Taragone 16@17c, noix du Brésil 11 à — la livre; Filberts 12 à —; Noix de Naples 17; marrons italiens 16; Noix de coco $27 50 par 1000, 3½ à 3¾c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 à —— par ton. Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing en dépôt à $19 50 à 20 00 par ton, pour l'exportation $—— à —— f. o. b. par long ton.

Oil cake—$21 50 asked per long ton f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 30c le gallon in prime cooperage et 31 asked.

TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7¼ à 7½c la verge, 2 livres 7¾ à 8¼; 2¼ livres 9¼ à 9½c; baling twine 9½ à 10c la livre.

COTTON BAGGING — Nominal.

COTTON TIES—$1 25 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ½ à 1c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $1 50 à ——; de la Louisiane $—— à 1 40.

PATATES DOUCES — Ordinaires $2 75 à ——; yams $—— à 3 25.

OIGNONS—$2 50 à 2 75 le baril.

AIL—De la Louisiane 25c à $1 00 le string selon la qualité et la grosseur.

CHOUX—$2 25.

CHOUCROUTE — De l'Ouest nominale le baril.

BETTERAVES—$—— à 1 50 le baril.

HARICOTS—Choice Navy 2½ à 3¼; West ern red kidney choice — à $; New-York red kidneys —— à $; western white kidney 5¼c; pois carrés 2 à ——.

SQUASHES—$1 00 le baril.

CONCOMBRES—$2 00 à —— le baril.

COW PEAS—$1 40 à 1 60 le boisseau.

TOMATES—$2 00 le baril.

SNAP BEANS—30c. par boîte de demi boisseau.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ¼ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $10 00 à 15 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 50 à 2 25; canards $2 00 à 2 50; oies $3 00 à 3 50; dindes $—— à 9 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest 12 à 13c; ceux de la Louisiane —— à 13½c.

SUIF—4½c la livre pour celui de la ville 4 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 à —— la livre.

LAINE — Burry 16 à 15c la livre; Louisiana clear 21 à 21½c; clear lake 22 à 23c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4¼c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3½c, kips, 15 à 25 livres, 4¼c; peaux de veau 25c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à —, dry flint 5, dry salted 5c la livre.

PELLETERIE—Otter $—— à 4 00; castor 10 à 50c pièce; raccoon 10 à 30c.

PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; moutons 10 à 40c pièce; chèvre 10 à 25c.

MOUSSE—Noire 2 à 2½c la livre; grise 3 à 1½c, noire 2¾ à 3½c.

CORNES—Cornes de bœufs, paire, — à 5c; têtes cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bogie binder lugs 3 à 5; Leaf 6 à 13c; Cutting and Burley cutting lugs 4 à 10; Leaf 10 à 25.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 50c à $1 00; fine medium 33 à 35c; Bright sweet and common 11-inch 4's et 5's, 23 à 25c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 65c; fine-cut chewing 30 à 65c; smoking cut 25 à 70.

NAVAL STORES—Les prix de gros sont comme suit. Au détail il faut payer $—— à —— de plus par baril. Pitch $—— à 1 75; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril, goudron de pin $—— à 4 00. Résine—A B C D E F $1 30; F G $1 35; G $1 40; H $1 55; I $1 75; K $2 00 à ——; M $2 07½; N $2 25 à ——; W G $2 45; W W $2 75. Essence de térébenthine 34¼ à 34¾. Jobbing 2 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $5 00 le boucaut. Anthracite $9 50 à 10 00 le ton; bateaux 35c. Gibraltar $3 30 la tonne, en gros — à 35c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 45c; Corona pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 le ton

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 25@	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	....@	4 85
1878	....@	5 50
1875	....@	5 75
1870	....@	3 50
1865	....@	7 00
1860	....@	8 00
1848	....@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	....@	5 50
1870	....@	7 00
1864	....@	9 00
1842	....@	10 25
Sisquet, Dubouche &co, Cognac 1878	....@	4 50
1870	....@	5 50
1848	....@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05@	1 10
Ouest	1 05@	1 10
Bourbon	1 40@	2 52
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	2 00
par caisse	....@	6 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	2 95
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	35@	40
Zinfandel No 1, le gallon	50@	70
Clarets importés — Ordinaire par barrique	55 00@	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00@	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par barrique	135 00@	.....
Blanquefort, par barrique	105 00@	.....
Château Dillon, par caisse	....@	7 50
VINS BLANCS—California le barrique	50@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	....@	6 00
Sauternes, la caisse	....@	6 50
Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Latour Blanche, la caisse	....@	15 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	24 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doz	....@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....@	34 75
Extra Dry	....@	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	....@	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	26 00
D. B. Pel & Co.'s qts	....@	28 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	....@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Pints $2 de plus par caisse		

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$7 50	@ 9 50
Double bit	....@	10 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4½@	5¼
Boxes, gross	10 00	@10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00	@22 00
BRASS—Sheet par livre	....@	2
COTTON SCRAPERS	2 40	@ 3 00
CHAINS—Trace	28	@ 72
Ox	5	@ 7
COPPER—Roofing par livre	....@	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	....@	20
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	@ 5 00
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00	@ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's	135 00	....
Avery's	....@	75 00
Stubble diggers	3	@ 4
HOLLOW WARE—Skillets	....@	11
Anvils	....@	
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by 1	....@	2.15
Round, 1 to 1½ inches	2¼@	2½
Twisted	4½@	5¼
Bands—Light, 3 to 6x½	2 65	@ 3 00
Heavy, 2½ to 6x½ inches	2 40	@ 3 00
Hoops—1 to 2 ins	3¼@	4
Shoes—No 10 to 14 G	2 50	@
Galvanized, No 26 G	5 00	@ 9 50
LEAD—Pig, par livre	4½@	
Sheet, par livre	....@	7½
STEEL RAILS—12 à 40 barils	....@	3 10
OAKUM—Navy	....@	
United States Navy	....@	9 00
Best	....@	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75	@ 3 75
Avery, steel	4 50	@20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	....@	2 35
Avery, double shovels, iron beams, net	....@	2 85
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00	@ 2 50
Double plows, Allison's, No ½ to 3, each	25 00	@30 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 3/8	4½	@ 4½
ROPE—Sisal, ¼ in. and larger, basis	12	@....
Manila	15	@....
Cotton, 5-16 et ¼	14	@ 14½
SPADES—Ames'	10 50	@12 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SHOVELS—Ames'	9 50	@11 00
Rowlands'	6 00	@ 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x½ to 5-16	3½@	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 00	@14 00
I. C.	10 00	@11 00
1x14x20	6 50	@ 9 00
I. C., 1x14x20	5 00	@ 5 50
Block, par livre	24@	26
TWINE—Peter Wright's	....@	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	3 40	@
ZINC—Sheet par livre	7	@ 7½
SHOT—Drop	1 25	@....
Buck, 25 liv. bags	1 3	@....
POWDER—25 liv. kegs	....@	5 00

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$12 00	Plank No 1	$12 00
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	10 00
No 2	8 00	No 2	10 00
No 3	10 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	10 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	10 00		
Boards, No 1	13 00	Boards No 3	10 00
No 2	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling, No 1	15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	15 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
Boards No 3	....	No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	27 50
No 2	22 00	No 4	18 00
No 5	16 00	No 6	....
Dr'ed Bds No 1	32 50	Dr'ed Bds No 2	33 50
No 3	21 00	No 4	19 27
No 5	17 00	No 6	19 27

WHARF TIMBER

No 1	....	No 3	11 cts
No 3	9½ cts		

Mahogany timber	50 00	@65 00
Cedar timber	5 00	@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber	2 50	@ 3 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split	2 50	@ 3 00
Laths, per 1000	1 40	@ 1 85
Alabama lime	95	@ 1 05
Cement domestic	1 75	@ 2 00
Cement, imported	2 75	@ 3 00
Slate	5 75	@ 7 00
BRICK—Lake and L. O. R. R.	9 50	@11 00
Paving	11 00	@12 00
Ordinary	7 00	@ 8 50
Sand	20	@ 25
Shells, small	....	@ 44
Shells, large	1 25	@1 50
Plaster calcined	1 80	@2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—		
Nourris aux grains	3	@ 3½
par liv. gross, grass	3	@ 3½
fair to common	2½@	3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS CATTLE—1re qualité, par livre	....@	
2me qualité, par tête	$10 00	@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00	@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00	@ 9 00
2me qualité, par tête	6 00	@ 8 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00	@11 00
2me qualité, par tête	7 00	@ 9 00
HOGS—Good fat Western, par liv. gross	4½@	5
Fair Ouachita par liv. gross	3½@	4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00	@40 00
2me qualité, par tête	20 00	@30 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 60@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas,) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Bourbon, No 161, près Orléans, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TESTUT.

Friction Rouge du Dr Testut.

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 8 onces: 60 sous.

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer), est déjà un légitime succès.

Rue Bourbon, 161, près Orléans.

25 mai—

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés.
1er juin—1 sem

DES personnes ayant des meubles supérieurs en bois de chêne sculpté et désirant s'en défaire peuvent s'adresser au P. O. box No 893 de cette ville. 22 mai—2 sem

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Dolbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français, Horticulteur et Fleuriste, pouvant donner de bonnes recommandations, désire trouver un emploi en ville ou à la campagne. S'adresser à M. Chs Raymond, à l'office de l'Union Française, rue Rempart.
3 juin—2 f.

DES familles, des jeunes gens et des jeunes filles arrivant par le vapeur le Havre, désirent se placer en ville ou à la campagne. S'adresser No 13 Dumaine à L. B. Duffard, agent d'immigration. 1er juin—2f

A LOUER.

UNE maison ayant deux appartements à feu, deux cabinets et une salle à manger. Deux chambres dans la cour, cuve, water works. La maison est située rue St Claude près de l'enseignement Ursulines No 264. S'adresser 293 rue Broad. 3 juin—

A VENDRE.

VACHERIE à vendre, pour cause de changement d'affaires. 3 chevaux 17 vaches, charrette à lait et tous les ustensiles de vacherie. Pour plus amples informations s'adresser à J. B. Poirot, coin des rues Lafayette et Liberté. Maison et écurie à louer.
1er juin—1 sem

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Troisième District.

C. A. Cotton vs Charles W. Sullivan, Alphonse Victor Philippe et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,367—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles W. Sullivan et les mineurs Viola Mary et Georgiana Emilia Sullivan à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Bons-Enfants (maintenant St-Claude), Français et Amour maintenant Rempart, désigné par le No (11) onze sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12ème jour de décembre 1844 annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, alors notaire en cette ville, en date du 9ème jour de janvier 1835 et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne du fond qui le sépare du lot No 23 au pied américain borné sur la gauche par les lots Nos 12 et 16 et une partie du lot No 17, et sur la droite par le lot No 2.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juin—3, 10, 17, 24—juil 1, 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées formant le coin des rues Cadis et Constance, dans le carré d'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et Valence.

Jos. A. Dure vs Henry Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,885—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans; dans le carré d'îlet No 176 borné par les rues Valence, Constance, Cadis et Laurel et désignés comme les terrains Nos 19 et 20 sur un plan de John F. Braun, voyer, daté du 12 janvier 1882, les dits terrains se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Constance, sur cent vingt six pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadis et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendeur, par achat du moulin à coton Lane, par acte pardevant André Hero, notaire, le 22 mai 1885.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 mai—6 13 20 27—juin 3 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,234—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline H. Schroeder, veuve de Thomas H. Groves, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—3 7 juin

Succession de Auguste Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 29,650. — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hippolyte Borey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 mai—28—juin 1 6.

Succession de Julius Nitsche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,510—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par August Baumann et Charles Miedling, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de Mme Louise Steinbecker, veuve de William Henry Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,180—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline H. Schroeder, veuve de Thomas H. Groves, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de Louis C. Kuepferle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,297—Division B—Attendu que E. A. Luminais, greffier de la Cour Civile de District, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis C. Kuepferle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

29 mai—29—juin 3 7

Succession de George B. Bohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,272—Division D.—Attendu que Mme Veuve George B. Bohr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George B. Bohr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 mai—25 29—3 juin

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Remy Klock vs ses créanciers.—No 29,852—Division A.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable Rémy Klock soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire de cette ville, le 9 juin 1890, à 11 heures A. M., pour fixer les termes et conditions de la vente des propriétés foncières et personnelles rendues dans cette affaire, et pour voter sur toute autre matière nécessaire pour la clôture.

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1890.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. B. RANKIN, Député-Greffier.

27 mai—27—juin 3 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,244 — Division E. — Philip Schumann vs ses créanciers. — Ordre de Cour — Que la cession des biens du pétitionnaire, Philip Schumann, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Henry E. Kee, notaire à son bureau, No 184 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 24 juin 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. B. RANKIN Député Greffier

26 mai—26 27—1er juin

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires

Nous soussignées Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE SEMESTRIEL, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT: $600,000

100,000 Billets à $40; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huitième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de...	200,000,	200,000
1 Lot de..	100,000,	100,000
1 Lot de..	50,000,	50,000
2 Lot de..	20,000,	40,000
5 Lots de..	10,000,	50,000
10 Lots de..	5,000,	50,000
25 Lots de..	2,000,	50,000
100 Lots de..	800,	80,000
200 Lots de..	600,	120,000
500 Lots de..	400,	200,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de.$1,000, soit		$100,000
100 Lots de...$800,		80,000
100 Lots de...$400,		40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit		$199,800
999 Lots de $200,		199,800

3,144 Lots se montant à....$2,159,600

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, conférés par une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis par nous. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait et sans valeur.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 29,164—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

John B. Lallande vs ses créanciers.

Grande vente à crédit

—DE—

Belle résidence rue St-Charles.
Lot et améliorations rue Laharpe.
Lot, etc., sur la rive du lac Pontchartrain.
Maison de bateau de plaisir à West End.
Lot, etc., à Trenton, paroisse Ouachita, Lne.
Lots, etc., à Ouachita, paroisse Union, Lne.
Un terrain à Est Baton Rouge, Lne.
Lots dans la ville de Baton Rouge, Lne.
Lots dans différentes parties de la ville de Baton Rouge.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu JEUDI, 3 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, premier district, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 29me jour de mai 1890, à moi adressé.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet Lafayette et Poydras; l'un d'eux est désigné par le No 8 et mesure cinquante-cinq pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Saint Charles sur cent soixante-dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et l'autre lot adjoignant le lot No 8 ci dessus, mesure vingt pieds huit pouces et demi de face à la rue St Charles, sur cent quatre pieds six pouces de profondeur, mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une belle bâtisse en briques à trois étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée deux grands salons avec larges portes à deux battants, cabinet de lecture, salle à manger, fumoir, office, chambre à bain, cabinet, grand couloir, escalier, galeries sur le côté et dans le fond.

Le second étage ayant six chambres à coucher et quatre chambres à bains et cabinet, grande galerie sur le côté et dans le fond, couloir et escalier.

Le troisième étage ayant cinq chambres à coucher et trois chambres à bains, couloir et escalier.

Aussi une cuisine en briques à deux étages, attenant à la bâtisse principale, ayant au rez-de-chaussée une grande cuisine avec un "range", office, chambre à provisions, cave à vin lieux d'aisances, chambre pour charbon et coke; et au second étage, quatre grandes chambres à coucher, escalier, lieux d'aisances et cabinet, galerie sur le côté, cabinet de bain.

Les dépendances consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux grandes chambres, une à chaque étage.

Aussi, une belle écurie en bois, couverte en ardoises, contenant cinq grandes étables et remises et grenier à fourrage deux grandes cuves, puits, plates-bandes, hydrant, citerne, et tuyaux pour eaux chaude et gaz dans toute la bâtisse, fontaine, cour pavée en pierres plates, etc., et connue par le numéro municipal 113 rue St-Charles.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Broad, Dergenois et Columbus, désigné par le No 24 de l'îlet No 17, lequel dit lot mesure trente-et un pieds quatre pouces de face à la rue Laharpe sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé sur le bord du Lac Pontchartrain, en face du lot No 8. Laquelle portion de terre forme le coin nord-est de l'Avenue du Lac et de la rue Mercer, commençant à un point à peu près à trois cent quatre-vingt-quatre pieds de distance de la ligne du Nouveau Canal, et puis s'étendant sur la dite Avenue du Lac, cent pieds de face sur une profondeur sur le lac, ensemble avec tous les droits d'atterrissements ou de battures attachés à la dite portion de terre comme une propriété de devanture.

4° Tous les droits, titres et intérêts du dit insolvable, John B Lallande, à l'usage d'occuper jusqu'au 9 novembre, A. D., 1902, du morceau ou portion de terre, quarante pieds par cent pieds de l'emplacement sur le côté intérieur de la levée de protection au Lake End du Nouveau Canal, entre la place maintenant ou anciennement occupée respectivement par Thomas H. Handy et John Astredo, sous ordonnance No 8,128, série d'Administration, adoptée par le Conseil de la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 9 novembre 1882. Sur le lot ci dessus décrit il y a un joli "boat house" de plaisir.

5° Tout, et particulièrement ce certain lot ou morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans la ville de Trenton, dans la paroisse Ouachita, Etat de la Louisiane, connu et désigné comme lot No Vingt neuf, sud, et face de quarante pieds à la rue Claiborne et s'étendant dans le fond entre lignes parallèles, à peu près cent soixante pieds.

6° Ce certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et appartenances, situé dans le comté Ouachita, paroisse Union, Etat de la Louisiane, et décrit comme suit, savoir:

Le terrain No .... formé le coin des rues Main et Front et a soixante-quinze pieds de façade sur chaque rue.

Les terrains six et sept ont soixante-quinze pieds de façade rue Front, et s'étendent en arrière de soixante quinze pieds, le tout au sud de la rue Main. La moitié ouest du terrain No 4 a trente sept pieds et demi sur cent cinquante de profondeur rue Main au nord.

7° Le tout et en particulier les morceaux de terre situés dans la dite paroisse Union, en cet Etat, et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent et décrits p'us loin, savoir:

Un morceau de terre situé au Nord-Est quart du Nord-Est quart de la section dix-septième, comté vingtième Nord, latitude quatre Est, ayant environ trois cent vingt pieds Ouest de la seizième ligne de section, le long du chemin Arkansas, rue Main, puis de là s'étendant au Sud jusqu'au Rocky Branch.

Au haut de cent dix Rocky Branch en chemin Arkansas et le long du chemin Arkansas à l'endroit commençant; et ayant huit acres.

8° Le quartier sud-est et moitié sud du quartier nord-ouest de la section dix septième, comté No 20, latitude quatre, est, ayant trois-cent-vingt acres, plus ou moins.

9° Le tout et en particulier un quart indivis de l'intérêt du dit John B. Lallande dans la propriété foncière ci après décrite, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent ou qui y appartiennent, située dans la paroisse Est Baton Rouge en cet Etat, savoir: Le morceau de terre situé à proximité d'un chêne blanc avec un X, coin sud est, anciennement du morceau de terre Bird, près de la ferme Bernard. De là, Nord 10° 30" Ouest, 527 toises, mesure française ou 51 chaînes-anneaux, mesure américaine, à un chêne creux marqué d'un X. Le coin nord est du dit morceau de terre coin nord-ouest du dit morceau de terre, à partir de là, mesurant 79° 12' et 31" ouest, mesurant 521 toises mesure française, ou 50 chaînes et quatorze anneaux, mesure américaine, à un point nord est coin du premier morceau de terre, de là, s'étendant sud 10° 30" est, mesurant 520 toises, mesure française, ou 52 chaînes et 33 anneaux, mesure américaine, à un chêne blanc marqué d'un K, coin sud-est du dit morceau de terre de là s'étendant au nord 79° 31' ouest mesurant 520 toises, mesure française ou 50 chaînes et 4 anneaux, mesure américaine, au commencement, ayant trois-cent soixante arpents de terre.

Le carré No 28 de cette partie de la ville de Baton Rouge nommée Ricky Duncan & Mather Town. Le carré No 27 de cette partie de la ville de Baton Rouge nommée Hicky Town. Deux terrains numérotés douze et treize tracés dans cette partie de la ville de Baton Rouge nommée Spanish Town, chacun ayant quatre arpents.

Deux terrains Nos 4 et 11 du carré No 54, dans le comté Beauregard, en la ville de Baton Rouge.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, avec intérêt de six pour cent par an jusqu'à maturité, et non payés alors, huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement; garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur, la clause pénale de cinq pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumera le paiement en sus de l'enchère de toutes les taxes sur la dite propriété décrite pour l'année 1890. L'acte de vente pardevant M C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juin—1 3 8 15 22 29—juil 2 3

PAR ROBINSOM & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de beaux meubles de ménage consistant d'un ameublement de salon et de chambre à coucher, de corridor et de cuisine, d'un stove, d'ustensiles de cuisine, de stores de fenêtres, de chandeliers, etc., sur les lieux, 220 rue Première coin Colisée.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, LUNDI, 9 juin 1890, à 11 heures A. M., sur les lieux 220 rue Première coin Colisée, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1890, Dossier No 29,811, pour le compte de la succession de Schuyler B. Steers, à l'encan, il sera vendu,

Un lot de meubles de ménage, de lustres et d'autres effets mobiliers sur les susdits lieux, ainsi qu'il appert d'un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 mai—30—3 7 9 juin

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 28 mai 1890.

En vertu d'une proclamation de Son Excellence, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée à Baton Rouge, du 26me jour de mai A. D. 1890, m'ordonnant de tenir une élection dans le Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du deuxième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour un Représentant à la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, pour remplir le terme non expiré d'Alphonse Philips, dont le siège comme Représentant du dit District a été déclaré vacant par une résolution adoptée par la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, le 21 mai 1890.

Avis est ici donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte 58 de la session extra de l'Assemblée Générale de 1877, le

Mardi, 10 juin A. D. 1890,

de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du deuxième ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, à tels polls que le gouvernement municipal de la Nouvelle-Orléans établira, dans le but d'élire un Représentant du dit district à la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, pour remplir le terme non expiré d'Alphonse Philips dont le siège comme Représentant du dit district a été déclaré vacant d'après la résolution mentionnée ci-dessus.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et officier chargé de la promulgation des retours de la paroisse d'Orléans.

29 mai—29 au 10 juin

Avis spécial.

Avis est donné que je présenterai à cette session de la Législature un projet de loi pour la création d'un District de Drainage pour la paroisse d'Orléans, établissant ses limites, pourvoyant à l'organisation d'un Bureau de Commissaires, définissant ses devoirs, pouvoirs et restrictions, pourvoyant à un revenu à son usage et imposant une taxe à cette fin.

S. D. PETERS.

30 mai—30—5 12 19 26 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'entrepôt de choix Nos 122 à 126 rue Magazine entre Lafayette et Girod.

Vente à l'encan à crédit.

Dans l'affaire de l'interdiction de Daniel S. Mewres.

No 25,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" en date du 31 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

La propriété "Entrepôt" de choix, Nos 122 à 126 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Foucher, Lafayette et Girod. Le terrain est composé du fond des lots 2, 3, 4, 10, 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Conne, notaire, le 12 avril 1850. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble 59 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magazine (et s'étendant au travers de l'îlet) 59 pieds 2 pouces 3 3-5 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Girod, et 172 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette, le tout plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1890, à M. J. Watts Kearny.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garantie 10 pour cent de dépôt devant être payé au moment de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1890.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juin—1er 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Elégante résidence avec de beaux terrains, coin Sud-Ouest des rues Prytanée et Troisième,

Faisant face aux résidences de MM. McStea, Parker, Behan et Brunswig.

A l'encan. A crédit.

Succession de Rodolphe Woeste.

No 29,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 2 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Prytanée, l'avenue St-Charles et les rues Troisième et Quatrième, désigné comme l'îlet No 105 sur un plan dressé par B. Buisson en date du 5 mars 1852, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure 84 pieds, plus ou moins, de façade à la rue Prytanée sur 127 pieds de profondeur et face à la rue Troisième (formant l'encoignure), mesure anglaise.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le même îlet que le lot ci-dessus désigné, mesurant 42 pieds, plus ou moins, à la rue Prytanée, entre Troisième et Quatrième, sur une profondeur de 127 pieds et attenant au lot ci-dessus.

3° Un certain lot de terre situé dans le même îlet mesurant 29 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur et attenant en arrière des lots ci-dessus mentionnés; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en cottage "Elizabethan" à deux étages à distance de la rue et des limites de terrain, ayant un grillage en fer sur la devanture, un joli jardin, pelouse ombragée par des magnolias et des chênes, pavé Schillinger. La maison a un grand corridor central, de vastes salons à arche, richement peints à fresques, boudoir, bibliothèque, grande salle à manger, cuisine et offices, 7 chambres à coucher, chambre à bain cabinets d'aisance, etc. Une bâtisse attenante a du logement pour les domestiques; plus loin sont écurie, remises, serres chaudes, etc.; le tout est en parfait état et forme l'ensemble d'une charmante demeure dans un fort agréable quartier.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à crédit de un et deux ans, à partir du jour de la vente; les paiements à termes portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les billets seront garantis par lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue incluant la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les polices d'assurance sur la propriété devront être transférées et toutes les autres conditions seront dans les billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de la dite propriété de cette année 1890, et feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire, 3 1/2 rue Carondelet.

3 mai—3 5 10 17 24 31—juin 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring Bien améliorée et cultivée, Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir—

1° La propriété Sulphur Spring, située à à peu près un demi mille au nord de la ville de Covington, dans la paroisse St Tammany, Lne, étant une partie de la Section 37 Township 6. Sud du Range 11 Est, ayant à peu près 338 47/100 acres, borné au Nord à l'Est par la rivière Bogue Falaya et à l'Ouest par le chemin Lee Ferry. Ces terres sont toutes encloses et en partie cultivées en maïs et coton, mais et avoine, ayant à peu près 25 acres en plant de cannes et quelques souches. Il y a une grande sucrerie avec chaudières, machine, moulin et équipage, grange, écurie, hangar à fourrages, cabanes pour travailleurs, etc. Il y a deux cottages et vingt centre une maison de fermier et un cottage séparé. Il y a sur le terrain trois abondantes sources d'eaux sulfureuses et une ferrugineuse, cette dernière est entourée d'une jolie et grande fondation en briques convenable pour une grande bâtisse. Ces jolies sources sont renommées dans tout le Sud pour leurs propriétés médicinales et curatives. Les communications avec la ville sont constantes et rapides.

2° Le morceau Grazing touchant au terrain ci dessus et face sur à l'ouest du chemin Lee Ferry, ayant à peu près 322 53/100 acres et presque tout défriché et entouré, traversé par le [Mils et North Branches]; sur ce terrain il y a un grand puits ou source minérale. Le terrain forme une partie de la section 37, Township 6, South Range 11 East, ayant à peu près 640 acres de terre presque tout en bois pour construction, ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya, et est traversé par deux chemins Covington et le Mile Branche.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance des prix respectifs de l'adjudication à un crédit de un, ou un et deux ans du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication, jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'assurance de toutes les améliorations et le transfert des polices aux détenteurs des billets, ensemble avec la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant le paiement des billets et toutes les taxes pour l'année 1890 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreur pardevant James J. Woulfe, Esq. notaire.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété coin Constance et Philip.

Vve Annie Bopp vs Henry B. Bopp et William Bopp.

No 29,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu du jugement rendu dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

Le grand lot et améliorations qui s'y trouvent, coin nord-est des rues Constance et Philip, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 6, et mesurant 33 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue Constance sur 129 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant: l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 544 rue Dauphine.

Succession de James Carrigan.

No 29,896—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 mai 1890, il sera vendu à l'encan:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Grands-Hommes de Dauphine, Casacalvo ou Royale, Espagne et Poète, désigné comme le terrain No 10 sur un plan de Joseph Pilié, le 3 mai 1846, déposé en l'étude de Louis F. Caire, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied anglais, 31 pieds de façade rue Dauphine, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, à un étage, avec grande allée latérale et cuisine à l'arrière. Aussi une maison détachée, à un étage, cuisine, etc., ayant une entrée séparée; le tout porte le No 544 rue Dauphine.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas. G. Andry, notaire.

7 mai—7 17 24 31—ju'n7.

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera faite à l'Assemblée Générale d'amender la section 406 des Revised Statutes afin de conférer au "New Orleans Polyclinic" le même droit de libre accès à l'Hôpital de Charité maintenant possédé par le Département Médical de l'Université. "NEW ORLEANS POLYCLINIC."

14 mai—14 23 30—7 13 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 3 juin 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 3 juin—1f

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunérative et centrale dans le deuxième district, No 137 rue Douane, entre Bourbon et Dauphine,

En face du nouveau magasin de D. H. Holmes.

Deux actions du fonds capital du New Orleans Insurance Association.

Succession de Joséphine Julie Roy, femme décédée d'Arthur Dejean.

No 29,610—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 juin 1890, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 7 mai 1890, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied américain, conformément à un acte d'acquisition de feue Joséphine Julie Roy de John S. Mills, passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 3 janvier 1866, 22 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 4 pouces et 6 lignes, et conformément à un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 24 octobre 1868. Le dit lot est désigné par la lettre "C" et mesure, en en le dit plan, 22 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de 63 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en briques à deux étages, ayant cinq chambres et corridor sur chaque étage, une bâtisse à deux étages attenante à la résidence ci-dessus mentionnée, ayant quatre chambres; lieux d'aisance, cuves, waterworks, un balcon face à la rue, etc., connu par le numéro municipal 137 rue Douane, louée à raison de $50 par mois sans bail.

—AUSSI—

Deux actions du fond capital du New Orleans Insurance Association.

Conditions—Pour les deux actions comptant à l'adjudication et pour la propriété une moitié comptant ou plus et le reste à un et deux ans en billets d'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue; ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties, et non aliénando; le transfert de la police d'assurance qui doit être effectué sur les améliorations de la dite propriété pour couvrir le montant des billets du vendeur ou autre porteur avec intérêt et frais et 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt en cas de procès pour recouvrir le paiement; la clause de vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires du capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de la vente, et assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1890; aussi la stipulation qu'en cas d'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix convenu dans les quinze jours après la date de l'adjudication, il sera considéré en défaut sans autre formalité, et l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 11 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Doub e corps de logis No 186 rue St-Philippe entre les rues Marais et Tremé.

John Achille Betat et als vs les enfants mineurs de feu Pierre Charles Betat.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 29,850.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet, SAMEDI, 7 juin 1890 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 avril 1890 et signé le 1er mai 1890 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et appartenances, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Marais et Tremé, actuellement Liberté, mesurant en mesure française 40 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et laquelle portion de terre est désignée par le No 8 de l'îlet No 0, d'après un plan de Jos. Pilié voyer, daté le 8 août 1822, déposé au bureau de Michel de Armas, ex-notaire public en cette ville daté en date du 15 mars 1822, et aussi désigné par le No 5 d'après un plan de F. N. Tourné daté le 14 février 1857 déposé au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire public en cette ville, sous le No 34 du livre de plans, mesurant à la propriété décrite ci-dessus est étant bornée sur le côté vers la rue Marais, par l'autre portion du dit lot No 5 et sur le côté vers la rue Tremé, par la propriété actuellement ou anciennement appartenant dernièrement à Mlle Héloïse Desrouelle.

Les améliorations consistent en un double corps de logis à un étage, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine à un étage dans le fond avec quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., connu par le No municipal 186 rue St-Philippe.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication, l'acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles, le paiement à crédit devant être divisé en billets conformes à la convenance des parties intéressées, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1890.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3mai—3 10 17 24 31 juin 7

PAR D. E. MORPHY

Yacht Lady Emma. Balance pour coton. Tables pour exhiber le coton, accessoires généraux d'un grand bureau de premier ordre.

John B. Lallande contre ses créanciers.

No 29,164—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division A.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, JEUDI 5 juin 1890, à midi, au rez-de-chaussée du No 52 rue Union, entre Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, à moi adressé, en date du 19 mai 1890—

1° Le yacht Lady Emma, avec ses apparaux, voiles et accessoires, mouillé à West End, dans le lac Pontchartrain, où on peut le voir.

2° Un grand et magnifique lot de pupitres splendid-pendule de bureau, presses à lettres et autres, une machine à types pour imprimer, tables pour échantillons de coton et autres, peseur, de coton et autres balances, une filière connue sous le nom de "Beasy cabinet letter file", un grand nombre d'autres articles indispensables à un bureau. (counting room) de premier ordre et dont le dénombrement serait trop long.

Conditions—Strictement comptant.

24 mai—24—1er 4 5 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jno. B. Lallande vs ses créanciers.

No 29,164—Cour Civile de District — Division A.

Le "Classers Cotton Compress," anciennement la première presse à coton construite à la fonderie de Scott, et dans les Reding Iron Works, Reding, Pennsylvania,

Reconnue comme la plus grande et la plus puissante presse à compression du monde (sauf une semblable à Galveston, Texas.)

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, si pas avant à une vente privée, rue Franklin, entre Euphrosine et Calliope, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, adressé à Eugène Soniat, syndic de la susdite insolvabilité le 23 mai 1890.

Le Classers Cotton Press, anciennement la première de toutes, provenant de la fonderie de Scott, des Reding Iron Works, Reding Pennsylvania, bien connue comme la plus grande et la plus puissante des presses à comprimer le coton du monde (sauf une semblable à Galveston Texas.) Elle a trois bouilloires, chacune de 48 pouces de diamètre, 27 pieds de longueur, avec deux tuyaux de 17 pouces—tout le fer est d'une épaisseur de 3/16me de pouces du meilleur rebord de Pennsylvanie. Quant elle fonctionne, son action, haut et bas, se fait en moins de moitié du temps que ne se fait celle des autres presses, ayant la vapeur et des soupapes d'échappement de dimension double et des cylindres de renverse ment donnant une pression de 140,000 livres sur le dos des roues (sectors.)

Cette presse, alors qu'elle ne faisait qu'un service ordinaire a fourni à des navires des chargements de 22,545 livres de coton (régistre.)

Un de ses principaux avantages est sa grande puissance de doubler le coton; tandis qu'elle peut faire des avantages sur les autres presses, elle ne consume pas plus de combustible que ces autres, et elle en consume moins. La Presse est actuellement prête à être vue à la "Classers Cotton Press", en ville, rue Franklin, entre Euphrosine et Calliope.

Conditions—10 pour cent du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux; le reste en une ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt avec lien sur la propriété et sécurité de la ville approuvée.

L'acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27 juin 1 8 27 28

Pay. H. Jensen vs. Ses Créanciers.

No 30,131—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 11 juin 1890, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 178 rue Poydras, coin Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, à moi décrété en date du 29 mai 1890

En bloc, tout le contenu, installations, drogues, médecines, etc., que contient une pharmacie.

Conditions — Strictement comptant sur les lieux.

31mai—31—juin 1 8 11

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Bucot, coin Decatur et Dumaine. Succès—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Thomas Brennan.

No 29,831.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 avril 1890, pour compte de la dite succession.

Un lot de terre dans le Premier District de ce te ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St-Thomas, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, la mesure du dit lot de terre commence à une distance de 90 pieds français du coin de la rue Erato.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 3 chambres, citerne; connu par le No municipal 3 7 rue Tchoupitoulas.

Termes et conditions —Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mai—3 10 17 24 31—7 juin

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District.

Joli cottage double en bois. No 432 rue Gravier coin Prieur, et maisons en bois dans le fond et face à la rue Prieur.

Succession de Patrick McGrath et sa femme et d'Edward McGrath.

No 30,078—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 26 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Patrick McGrath et sa femme et d'Edward McGrath, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 26 et 27 contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit:

Lot No 26 à 30 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 27 à 120 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur, se rejoint aux lignes du lot No 26 à un point de façon à former un angle de 120 pieds sur la ligne de division, et à 30 pieds 3 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à double corps de logis No 432 rue Gravier, coin Prieur et plusieurs cottages en bois dans le fond et faisant face à la rue Prieur et désignés par les Nos 1, 2 et 2 1/2 rue Prieur.

Le tout rapportant envi on $22 par mois, indépendamment de la moitié de la propriété du coin qui est occupée par les héritiers.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par lien du vendeur et hypothèque, pour garantir le paiement du capital et de l'intérêt. Ensemble avec les clauses de garantie usuelles d'assurance, frais d'avocat, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire. Dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une nouvelle résidence-cottage rue Troisième.

(Carrollton)

Succession d'Adolphe Fritsche.

No 29,345.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "C".

PAR MACON, PAUL & DENIS, encanteurs—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon F A Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 21 mai 1890, dans l'affaire de la succession d'Adolphe Fritsche, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville anciennement ville de Carrollton, dans l'îlet No 12 "B", maintenant 112 du nouveau plan de la ville, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Troisième et Barthe. Le dit lot est désigné par le No 11 et mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, et selon le plan de W. H. Williams, voyer, en date du 23 décembre 1863 et déposé en l'ét de de O. C. Porter, ancien notaire public en cette ville. Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec galerie, cave, etc., louée six dollars par mois; joli voisinage, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Diebel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

24mai—24 31—7 14 21 28juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et Grand Terrain Dans le Troisième District.

No 28,281—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de Joseph Schwartz.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 21 mai 1890 dans l'affaire de la succession de Joseph Schwartz, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, Union, Urquhart et Girod, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné par le No 486 de la rue Bagatelle.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, cuisine, bâtisse, entrée pour wagon, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

2 mai—27 31—7 14 21 28 juin

PAR BAUMGARDEN & FREIDICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage d'un cottage double de choix bien rémunérateur.

Nos 62 et 62 1/2 rue Troisième près Fulton.

Patrick Melberen vs Mme P. A. Melberen, sa femme et autres.

No 29,979—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FREIDICHS, GEORGE G. FREIDICHS, Encanteur—Bureau No 173 rue Commune.—SAMEDI, 29 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 mai 1890 et signé le 21 mai 1890, par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus nommée.

Le cottage double en bois bien situé, avec deux étages en arrière, Nos 62 et 62 1/2 rue Troisième, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Fulton et Rousseau, retiré de la rue, et ayant galeries sur le devant, escaliers, couloirs, six chambres, hangars, citernes, cours et corridor, etc., à chaque corps de logis. Le lot mesure 30 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles près de la place Clay, et donc un voisinage bien habité. Cette jolie propriété commande un loyer régulier rapportant actuellement $264 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera les taxes de 1890 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25mai—25 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur non amélioré,

SUR LE CHEMIN DE LA MÉTAIRIE,

A environ un demi-mille de la rue du Canal et touchant au Oakland Park.

Succession d'Adolph Zenneck.

No 21,972—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FREIDICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune — SAMEDI, 12 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 mai 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse d'Orléans, contenant 14 72-100 acres, plus ou moins, borné au nord par le Chemin de la Métairie, au sud par la rue North Lane, à l'est par le Oakland Park et à l'ouest par les terres de la succession de A. Zenneck, plus pleinement décrit sur le plan dressé par F. N. Judice, voyer, daté du 12 août 1882, et déposé au bureau de S. S. Carlisle, anciennement notaire. Sa proximité de la ville rend cette propriété convenable pour un jardin potager ou une laiterie, ou une résidence de campagne, à l'option de l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1890, en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 11 17 24 31 juin 7 14

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

JOHN B. LALLANDE VS SES CREANCIERS

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 29,164

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Thos C. W. Ellis, juge, daté 19 mai 1890, à moi adressé, je procéderai à la vente MERCREDI 4 juin 1890, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 113 rue St-Charles près Poydras—

Un lot de meubles de maison, chandeliers, et autres effets mobiliers.

D'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 mai—24—1 3 4 juin